

Deux classes menacées de fermeture à la rentrée 2022

Deux classes du collège de Montfort-sur-Risle sont menacées de fermeture à la rentrée 2022. Dans l'incompréhension, enseignants, élus et parents d'élèves se mobilisent.

Dix-sept heures tapantes. C'est la sortie des cours au collège Marcel-Marceron de Montfort-sur-Risle. Les élèves se bousculent pour rejoindre leurs parents ou monter dans le bus qui les ramènera chez eux. Et dans le même temps, c'est un petit attroupe-ment qui se forme devant les grilles de l'établissement, jeudi 27 janvier 2022. Sous leurs écharpes tricolores ou pancartes à la main, élus, enseignants et parents d'élèves se sont mobilisés. Tous tirent la sonnette d'alarme, alors que deux classes sont menacées de fermeture pour la rentrée 2022.

Plusieurs conséquences

En effet, il y a peu, l'équipe enseignante a eu la désagréable surprise de découvrir « **la dotation horaire globale de l'année 2022** ». Dans un communiqué, ces derniers expliquent les conséquences désastreuses que pourrait entraîner la baisse des heures postes qui leur sont attribuées. La première étant, d'après eux, « **la suppression de deux classes, une en sixième et une en cinquième** ».

Cette suppression s'expliquerait par un nombre d'élèves en baisse à la rentrée prochaine. Ce que fustigent les syndicats d'enseignants : « **Moins 52,1 heures (le nombre d'heures supprimées dans la dotation horaire globale, NDLR) pour un effectif de 448 élèves prévus à la rentrée 2022 alors qu'il est aujourd'hui de 457 (en sachant que le collège de Montfort a normalement une capacité de 400 élèves, NDLR). Deux effectifs semblablement similaires (sic)** », complètent-ils.

Des élèves en difficulté

Cette réduction du nombre d'heures et la suppression de deux classes entraîneraient, toujours selon les enseignants, d'autres conséquences désastreuses. Ils pointent du doigt l'augmentation « **très importante** » des effectifs - jusqu'à 29 élèves par classe - et le manque d'accompagnement que pourrait engendrer cette décision, notamment pour les élèves en difficulté. Francis Courel, maire de [Saint-Philbert-sur-Risle](#) et conseiller départemental expliquait jeudi soir : « **Le collège de Montfort a les mêmes caractéristiques que celui d'une ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire). Il y a ici entre 15 et 20 % des élèves qui sont en difficulté scolaire et qu'on risque de priver d'aide. Supprimer deux**

classes, c'est aggraver de manière brutale la transmission des savoirs et la pédagogie des enseignants. »

En outre, si la répartition de la dotation horaire globale est adoptée en 2022, elle ne permettra pas, pour les enseignants, de : maintenir l'aide personnalisée en classe de sixième et troisième, de poursuivre l'aide à la lecture pour les élèves fragiles, de mettre en place le dispositif « **devoirs faits** » (une aide aux devoirs), de créer des groupes de langue, de garantir un avenir aux sections sportives et notamment celle de canoë-kayak ou encore de maintenir à temps complet tous les enseignants de l'établissement.

Après le premier rassemblement devant le collège jeudi 27 janvier, les acteurs mobilisés ne comptent pas s'arrêter là. Dès à présent, ils demandent une audience auprès de l'inspectrice académique, dans l'espoir de parvenir à une issue plus favorable. Également, lors du rassemblement de jeudi, une motion demandant la révision de la dotation horaire globale a été votée. Mais le combat est loin d'être terminé.

Yann Rivallan



Alors que deux classes sont menacées de fermeture pour la rentrée 2022 au collège de Montfort-sur-Risle, enseignants, élus et parents d'élèves se sont rassemblés jeudi 27 janvier devant l'établissement.